

PROGRAMME DE FORMATION

■ INTITULÉ DE LA FORMATION

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intervenir face à une situation d'accident du travail en toute sécurité en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures de

■ PUBLIC

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier

■ PRÉREQUIS

- Aucune compétence n'est requise à l'entrée en formation.

■ CONTENU DE LA FORMATION

1^{er} jour :

- Cadre juridique de l'intervention
- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise
- Mettre en œuvre des actions de prévention
- Informer les personnes concernées des situations dangereuses
- Protéger, examiner, alerter ou faire alerter
- Secourir : La victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint d'un malaise, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

2^{ème} jour :

- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- Epreuve de certification

PROGRAMME DE FORMATION - SUITE

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique conformément au référentiel INRS

Matériels de simulation secourisme (mannequin, défibrillateur de formation...)

Formateur : titulaire du diplôme de formateur SST validé par l'INRS.

■ MÉTHODES D'ÉVALUATION

Evaluation, sur un accident de travail simulée, de l'action du stagiaire et questions ouvertes sur la partie prévention afin de compléter la grille de certification INRS. L'apprentissage des gestes doit être effectuée sur l'ensemble de la formation pour validation.

■ COMPÉTENCES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de d'intervenir face à une situation d'accident du travail en toute sécurité en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures de l'entreprise.

■ DURÉE DE LA FORMATION

Initiale : 2 jours soit 14 h

Renouvellement : 7h soit 1 journée

■ NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 Minimum – 10 maximum

■ TARIFS

Nous consulter

L'Agence Learning

06.21.04.44.77

contact@lagence-learning.com